

Préface

William Baranès et Marie-Anne Frison-Roche

On ne peut être juste seul ; on est juste à l'égard d'autrui. Et si l'on peut concevoir d'être juste à l'égard de soi-même, ce n'est alors qu'en se concevant comme extérieur à soi-même. Ainsi, faire du sport, c'est être juste à l'égard de son corps, mais c'est déjà poser son corps comme extérieur à soi. Dès lors, la justice ne peut se trouver que dans le lien à autrui. Michel Villey l'exprime en se référant à Aristote :

« Selon l'analyse d'Aristote, si nous avons dit d'Aristide qu'il est « un homme juste », il est vrai que cela signifie qu'il est bon, courageux, honnête..., qu'il réunit toutes les vertus, mais l'on considère ces vertus du point de vue de l'avantage qu'en tirent *les autres* et le corps social : le courage et la tempérance ou la prudence d'Aristide profiteraient à toute la cité, le constituaient vis-à-vis d'elle dans un *rapport* juste. Toute justice est *sociale*¹.

Ainsi, avant d'être une vertu, la justice est une obligation au sens étymologique puisqu'elle constitue un lien entre les individus, un lien social. C'est une obligation comme intuitive, pour l'indi-

1. *Philosophie du droit. I. Définitions et fins du droit*, 4^e éd., Précis Dalloz, 1986, n° 31, p. 57.

vidu, parce que nous sommes des êtres acculturés et moralisés, et qu'ainsi, pour la plupart d'entre nous, la conduite injuste crée le remords. Certes, ce dernier ne fait que nous pousser à être juste, afin d'éviter le poids moral de l'injustice causée à autrui. Cela n'est d'ailleurs vrai que pour autant que le profit tiré de l'injustice ne soit pas supérieur au désagrément du remords. Ainsi, son expérience est un aiguillon et non une cause suffisante pour éviter de commettre l'injustice. En effet, s'il devait en être autrement, la justice relèverait de la simple rationalité pratique, du calcul économique : il faudrait qu'être juste en vaille la peine. Le raisonnement est pernicieux car, dans la majorité des situations, il est préférable sous ce rapport d'être injuste.

Pourtant, bien des auteurs modernes ne fondent la nécessité de la justice que par ce calcul économique. Mais on ne peut fonder la justice individuelle que sur un calcul de type métaphysique. Il est en effet probable, et nous l'avons tous expérimenté, qu'agir méchamment, donc injustement, nous confine dans un moindre-être. Il y aurait ainsi une justice immanente métaphysique : l'être paie l'injustice dont il profite par son propre rétrécissement. Il est vrai que cette juste sanction de l'injustice ne serait perceptible que par d'autres que les méchants : pour s'apercevoir du moindre-être, encore faut-il avoir une quantité d'être plus grande, ou en avoir le souvenir. Ainsi le vrai méchant, c'est l'oublieux, celui qui ne se souvient même plus de ce plus d'être, qu'il avait nécessairement dans l'enfance. Moralité et connaissance de l'être, immoralité et oubli de l'être, ont partie liée.

La justice est donc non seulement une obligation envers autrui mais encore envers soi-même, dès lors que la vie morale nous pousse à penser notre être, et les devoirs que nous avons envers lui. Une justice envers soi-même est en principe possible :

Mais, si la justice est une obligation, c'est une obligation impossible, et pour deux raisons : dans la mesure où l'on ne connaît pas la vérité, ni de la règle ni surtout des faits soumis à la règle, on ne peut parfaitement rendre la justice dans la mesure où pour être absolument juste il faudrait non seulement se garder de l'injustice, ce qui paraît accessible, mais se consacrer à réparer toute injustice repérée, rôle de justicier dans lequel on s'épuise sans le remplir. Pour être la justice, il faudrait être Dieu, avoir tout le savoir, tout le pouvoir et tout le temps nécessaires.

Peut-être davantage que d'autres vertus plus nettement liées au caractère - telles que le courage, la persévérance, la prudence - la justice pose la question de son contenu. C'est sans doute que l'expérience de l'injustice apparaît en réalité première et la justice vient après : l'injustice joue le rôle du révélateur, de l'expérience par laquelle la conscience d'une justice, ici bafouée, advient. L'injustice est le premier pas vers la justice ; c'est pourquoi l'injustice véritable est celle qui ne vient jamais à la conscience.

La justice n'est donc pas donnée, immanente, naturelle. Elle est réaction humaine, constituant un second ordre des choses : la justice rendue rajuste le donné initial, toujours inégal, toujours inadéquat. La justice est une victoire de l'homme ; en cela, elle est morale.

La vie de l'individu, caractérisée par le désordre de ses passions, doit être ordonnée par la justice, et c'est d'ailleurs un exercice difficile de se rendre justice. Le juste serait ainsi avant tout celui qui sait s'ordonner et qui sait ordonner ses rapports à autrui.

Si, pour l'individu, l'on peut imaginer que la justice ne soit pas économiquement nécessaire, il apparaît en revanche évident qu'un ordre social qui serait ressenti par tous comme injuste ne pourrait subsister longtemps. La justice est donc ce qui fait qu'une société persiste, parce que la justice garantit la légitimité du lien social et justifie les privations que l'individu consent à l'ordre social.

À cet égard, il n'est pas sans signification que la vertu de justice ait son ministère. Mais dès l'instant que la vertu doit se concrétiser dans les institutions, les lois, les tribunaux, se posent d'une façon impérieuse les questions de l'accès concret au juge et de la conformité des règles de droit à la justice.